



Eaubonne, le 5 mars 2021

Affaire suivie par Sabine SASSI
Directrice de cabinet
01 34 27 26 43

Monsieur Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention de la situation de la Forêt Domaniale de Montmorency, un lieu emblématique du Val d'Oise, qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des élus depuis plusieurs années. Ces dernières semaines, j'ai été alertée par de nombreux habitants, suite aux coupes qui y ont été récemment réalisées. Leur ampleur génère légitimement des interrogations voire des inquiétudes.

J'ai pris connaissance de la communication qui a été faite par l'Office National des Forêts (ONF) le 4 mars pour expliquer « de telles coupes sanitaires et parfois rases », en réponse à la pétition mise en ligne fin février. La temporalité de cette information est regrettable dans la mesure où elle intervient après l'abattage des arbres. En effet, il aurait été souhaitable que celle-ci soit organisée en amont de l'opération, pour informer les habitants.

En dépit des explications rendues publiques par l'ONF, des questionnements importants subsistent. Il apparaît que les éléments fournis ne sont pas suffisamment concrets. Notamment s'agissant du phasage et des modalités des coupes et des plantations. En outre, la carte de la programmation des coupes et plantations est difficilement lisible et apporte donc peu de précisions. Aussi, pourriez-vous nous transmettre des données précises sur le calendrier et le type d'arbres qui seront plantés en remplacement? Par ailleurs, comment ces coupes sont effectuées? Les modalités correspondent-elles aux recommandations pour limiter la propagation de la maladie de l'encre?

Enfin, une explicitation semble nécessaire sur la qualification de la forêt en tant que forêt de production. Quelle est la part d'abattage qui est réalisée à cet effet et à quel fin le bois concerné est-il utilisé?

Aucune information ciblée n'est actuellement affichée aux abords et au sein de la Forêt de Montmorency pour informer les habitants. Une large communication est fortement attendue. Elle permettra de mieux comprendre les enjeux et le plan d'action mis en œuvre pour préserver la Forêt Domaniale de Montmorency et sa biodiversité. Quelles actions peuvent être déployées, en concertation avec les élus, pour que nous puissions mieux informer collectivement les habitants? Une transparence sur l'ensemble de ces éléments concourra à rassurer celles et ceux qui sont attachés à cette forêt.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La Maire,
Vice-présidente de la Communauté
d'agglomération Val Paris


Marie-José BEAULANDE



Copie : Monsieur Bertrand MUNCH, Directeur Général de l'Office National des Forêts.

Hôtel de Ville - I, rue d'Enghien BP 50020 - 95601 Eaubonne Cedex - Téléphone : 01 34 27 26 00 - www.eaubonne.fr

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Maire